



TARIFS 2023-2024

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour toute inscription **d'une nouvelle famille**, nous demandons **100 euros** de frais d'inscription. (règlement par chèque)

FRAIS DE SCOLARITÉ

Afin de soutenir les familles, l'École de Tarcisius propose des frais de scolarité modulés en fonction du nombre d'enfants scolarisés et du quotient familial délivré par la CAF, au mois d'avril précédant l'inscription ou la ré-inscription.

FRAIS DE SCOLARITÉ MENSUELS SUR 11 MOIS *

	Quotient familial	1er enfant	2è enfant	3è enfant	4è enfant
Tranche 1	QF ≤ 765 €	175 €	160 €	130 €	80 €
Tranche 2	765 € < QF < 1120 €	215 €	195 €	160 €	100 €
Tranche 3	QF ≥ 1120 €	240 €	215 €	175 €	110 €

***Les frais de fonctionnement de cantine sont inclus dans le calcul des frais de scolarité mensuels.**

Les familles peuvent bénéficier de réductions pour plusieurs enfants inscrits au primaire (Tarcisius) et au collège (Trinité). Les réductions s'appliquent alors en comptant le collégien comme 1er enfant

FRAIS DE FOURNITURES

Certaines fournitures scolaires sont achetées par l'école (livres, fichiers, cahiers, classeurs ...)

Les frais de fournitures sont de **100 € par enfant pour l'année**. (Règlement par prélèvement).

CANTINE : Les enfants apportent leur panier repas.

UNIFORME : Un uniforme (CP au CM2) ou une blouse (Maternelle) sera également à commander (info en fin d'année) et une liste de petites fournitures à acheter vous sera donnée.

EN CAS DE SORTIE SCOLAIRE PEDAGOGIQUE : une participation aux frais vous sera demandée.

En appliquant la politique familiale qui nous est chère, nous ne couvrons pas tous les frais réels de fonctionnement des établissements.

L'école ne reçoit aucune subvention ! Elle ne peut vivre qu'avec le soutien des dons ! Nous comptons sur vous pour en parler autour de vous !